

Avec le soutien :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



canton de
vaud

Comment nous contacter ?

**nous
autres**

Association Nous Autres
Rue Cheneau de Bourg 10
1003 Lausanne
info@nous-autres.ch
www.nous-autres.ch

**nous autres
pour les autres**

Mesure d'accompagnement
communautaire

Proposée par l'association

**nous
autres**

www.nous-autres.ch

Qui sommes-nous ?

Une association formée de psychothérapeutes, d'interprètes communautaires et de socio-anthropologues, réunissant des compétences pour présenter des approches thérapeutiques, sociales et pédagogiques afin de soulager la souffrance sociale.

Qui sont les accompagnateurs/trices communautaires ?

Des personnes au bénéfice de:

- Un certificat d'interprète communautaire.
- Un parcours personnel migratoire.
- Une expérience professionnelle dans l'insertion.
- Une connaissance des langues ainsi que des fonctionnements du pays d'origine et du pays d'accueil.
- Une compréhension approfondie des obstacles à l'insertion sociale ou professionnelle.

Quel accompagnement est offert par «nous autres pour les autres» ?

L'insertion des personnes en rupture sociale dans un rôle actif et l'amélioration de l'estime de soi, grâce à:

- La familiarisation au fonctionnement des institutions publiques et de leurs procédures administratives: revenu d'insertion, assurance invalidité, recherche d'emploi, logement, etc.
- L'orientation au sein des offres existantes et une assistance afin de favoriser l'autonomie: cours de français, lieux de socialisation, utilisation des transports publics.
- L'élargissement du réseau social, personnel et professionnel.
- La proposition d'un suivi psychothérapeutique dans le but d'améliorer l'état de santé et faciliter l'insertion socioprofessionnelle.

Qui est notre public-cible ?

Toutes personnes :

- Rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelles.
- Ayant un parcours migratoire et sans repères ou isolées.
- Ayant dû suspendre ou arrêter leur activité professionnelle pour des raisons de santé ou dû à une discrimination religieuse ou nationale.

N'hésitez pas à nous contacter

Une intervention précoce augmente les chances de succès de la mesure. La durée d'un mandat d'accompagnement communautaire est de 3 mois. La mesure peut être renouvelée au besoin, en accord avec les différents acteurs impliqués.